

Sensibilisation aux risques électriques pour le personnel non électricien

Public⁽¹⁾ : Personnes utilisant des appareils électriques ne nécessitant pas une habilitation électrique. Les participants et participantes sont sélectionnés par l'entreprise au regard de ce programme. Toute personne qui s'inscrit dans un projet d'évolution défini par l'entreprise et en lien avec la thématique.

Pré requis : Aucun pré-requis spécifique sous réserve d'une bonne maîtrise de la langue dans laquelle est dispensée la formation

Durée : 1 jour soit 07 heures

Date et Lieu : A déterminer
De 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Objectifs⁽²⁾ : A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité :
-De repérer les risques d'accidents lors d'activité sur/au voisinage de l'énergie électrique,
-D'adopter la conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.

Expert : Expert sélectionné par Formadexp pour ses compétences techniques et son expertise sur la thématique et en matière de pédagogie.

Méthodes et moyens pédagogiques : Etude du support de cours remis à chaque stagiaire / Mise en œuvre de moyens audiovisuels INRS appropriés aux sujets traités / Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues / Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire / Contrôle des connaissances / Vidéos explicatives / Atelier de découverte de la prévention

Modalités d'évaluation et de suivi : Auto-positionnement / Évaluation à chaud de la formation / Feuille d'émergence par demi-journée / Délivrance d'un certificat de réalisation nominatif

Journée 1 – 07 heures

Les notions de base de l'électricité

Définir les différentes sources d'électricité :

- ✓ Le parcours de l'électricité
- ✓ L'ouvrage
- ✓ L'installation

Différencier les domaines de tension

Identifier les différentes zones d'environnement

- ✓ Les zones de voisinage
- ✓ DLI, DMA, DLVS, DLVR

Définir le système d'habilitation

- ✓ Définitions et limites
- ✓ Les obligations de l'employeur
- ✓ Les différentes habilitations

Connaître les effets du courant sur le corps humain

- ✓ Différence entre contact et amorçage

Les bases de la prévention

Les moyens de protection

- ✓ Les équipements de protections individuelles

Le schéma d'apparition du dommage

- ✓ Les situations dangereuses

Les conduites à tenir en cas d'accident et/ou d'incident électrique

L'évaluation des acquis en cours de formation sera réalisée par un contrôle théorique sous forme de questionnaire

Modalités et délais d'accès :

Pour l'Inter-Entreprises, un bulletin d'inscription est à nous retourner complété et signé pour valider la participation.

Nos formations sont accessibles par le biais de sessions organisées en inter-entreprises. Le délai d'accès dépend de la programmation des sessions Inter-Entreprises et des places disponibles. Les dates sont consultables sur notre site internet www.formadexp.fr ou en nous contactant par téléphone au **02 35 22 84 90** ou par email à l'adresse contact@formadexp.fr

Elles sont réalisables également en intra-entreprise ou sur-mesure à la demande des entreprises. Pour toutes demandes, merci de nous contacter pour plus d'informations.

Moyens techniques et d'encadrement : Convocation, programme, livret d'accueil et règlement intérieur pour les participants et participantes. Salle de formation équipée d'un paperboard, d'un écran d'une connexion wifi et d'un vidéo projecteur. Feuilles d'émargement signées par les stagiaires par demi-journée et par le formateur.

Dans le cas d'une réalisation dans des locaux hors de chez Formadexp, l'entreprise s'engage à mettre à disposition une salle adaptée à la formation équipée d'un vidéo projecteur, d'un paperboard, d'un écran et adaptée au nombre de personnes.

⁽¹⁾ Formadexp est attentif au projet de formation de toute personne. Si vous êtes en situation de handicap contactez-nous pour l'analyse de l'adaptation des modalités et des moyens pédagogiques de l'action de formation ainsi que pour connaître nos conditions d'accueil et d'accès.

⁽²⁾ Les actions de formations dispensées par Formadexp entrent dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle. Elles concourent au maintien ou au développement des compétences du stagiaire et favorisent l'accès à l'emploi. L'action de formation se définit comme un parcours pédagogique permettant d'atteindre un ou plusieurs objectifs (Articles L 6313-1, L 6133-1, L6313-3).